

----- Message transféré -----

**Sujet :**[INTERNET] Enquête publique projet photovoltaïque Les Sablières de Ciron

**Date :**Sat, 11 Mar 2023 21:38:18 +0100 (CET)

**De :** > benoit.vignes36 (par Internet) <[benoit.vignes36@orange.fr](mailto:benoit.vignes36@orange.fr)>

**Répondre à :**Benoît VIGNES <[benoit.vignes36@orange.fr](mailto:benoit.vignes36@orange.fr)>

**Pour :**[ddt-ep-ciron@indre.gouv.fr](mailto:ddt-ep-ciron@indre.gouv.fr)

**Copie à :**[mairie@ciron.fr](mailto:mairie@ciron.fr)

A l'attention du Commissaire enquêteur

Monsieur,

Nous avons pris connaissance avec intérêt des nombreux documents qui constituent l'enquête publique du projet photovoltaïque Les Sablières de Ciron.

Nous sommes favorables à la réalisation d'un tel projet mais sensibles à l'intégration car nous sommes à proximité de certaines installations.

Nous avons pris connaissance de l'étude paysagère et formulons les remarques suivantes :

- L'impact des installations mériterait d'être évalué différemment lorsqu'il s'agit d'une appréciation depuis un véhicule qui roule sur la route à 90 km/h, un promeneur à pied, vélo ou cheval sur les chemins ou bien encore depuis les lieux d'habitation. Nous trouvons l'étude insuffisante dans son appréciation selon les différents points de vues.
- Les haies en périphérie des installations semblent situées, d'après les plans masses qui figurent dans la Partie 4 PC 2, à l'extérieur des clôtures ; **qu'est-il prévu pour les protéger des sangliers et chevreuils et pour les replantations éventuelles en cas de dégradation, tout au long du fonctionnement de la centrale ?**
- Le « photomontage réaliste du projet » qui figure notamment page 18 du Résumé non technique ne montre pas de haie extérieur ! Qu'est-ce qui est prévu pour diminuer la covisibilité à ce carrefour de chemins proche du Château de Romefort ? Le liseré vert ne figure pas sur le plan de masse Ciron-PC2-MAS-004 signé, le long du côté ouest de l'implantation ; est-ce une omission ? Il figure toutefois en couleur de haie à créer sur le plan de masse Ciron\_PC2-MAS-004 signé. Des modifications seraient également à faire sur la Coupe Ciron-PC3-COUBE-004 signé.

Lorsque l'on circule de Ciron vers Le Blanc, l'entrée du chemin qui est situé sur la droite face au chemin d'accès à Châtre permet de s'arrêter pour se sécuriser avant de tourner vers Châtre (page 17 du Résumé non technique ou page 64 de l'étude paysagère). **Nous demandons que le début du chemin soit aménagé en tourne à gauche comme au regard du chemin de La Boissière.** D'autre part comment a été pris en compte l'accès au projet de méthanisation ?

Nous vous remercions vivement de prendre en compte nos remarques.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Benoît et Sabine VIGNES

2 et 8 chemin de Châtre 36300 Ciron